



Journal de COPPET



Coppet inaugure son marché nocturne

Commune

- 2 Rapport d'activités du Conseil communal de juillet à septembre
- 3 Comment fonctionne notre Municipalité
- 4 Fonctionnement du bureau du Conseil communal
- 4 L'interview du président du Conseil communal
- 5 Nos employés communaux
- 5 Accueil des migrants
- 5 Présentation d'un nouveau collaborateur
- 6 Campagne sur la mobilité
- 6 Harmonisation des registres

Vie locale

- 7 Marché nocturne hebdomadaire

Economie

- 8 Boucherie Philippe Miège
- 8 Taxi Coppet
- 8 iPasta

Culture

- 9 Manifestations estivales
- 9 Forum européen de Coppet

Nos invités

- 10 Espace prévention petite enfance
- 10 Nouvelle planète

Sport

- 11 Les 10 ans de la section Badminton-Tennis de table de l'USTS

Brèves

- 11 Brèves

Agenda

- 12 Calendrier événementiel
- 12 Avis important
- 12 Naissances, mariages, décès
- 12 Courrier des lecteurs
- 12 La pensée du trimestre

Editorial



Isabelle Naville

Le problème des requérants: une dure réalité

Personne n'oserait contredire le fait que la qualité de vie en

Suisse fait des envieux. Il suffit en effet de constater le flux de réfugiés tentant de trouver chez nous un avenir meilleur pour s'en persuader.

Il ne s'agit pas ici de les encourager à venir, bien au contraire.

Le Parlement fédéral vient du reste de durcir la loi sur l'asile afin qu'elle soit plus dissuasive et quelle rende la vie plus difficile aux requérants déboutés qui font tout pour ne pas être identifiés et échapper aux renvois.

Ce durcissement peut se comprendre, une politique d'asile stricte étant indispensable pour assurer notre sécurité, notre qualité de vie et nos valeurs. Cependant, cette fermeté politique doit savoir s'entourer d'une attention humaine. Les requérants en cours de procédure et même les autres ont droit au respect de leur dignité.

En choisissant la Suisse comme exutoire à leur détresse, qu'elle soit économique, politique ou religieuse, ces personnes font un choix douloureux qui les

éloignent de leurs familles et d'un pays généralement en grande difficulté.

En venant chez nous, elles connaissent le risque encouru mais le prennent. Qu'avons-nous donc de mieux à faire, nous, pays de la Croix-Rouge et des droits de l'homme que de les accueillir, provisoirement certes, mais avec tolérance et le cœur ouvert?

Nous ne pouvons tirer que du bénéfice en agissant de la sorte ■

Isabelle Naville

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous avez une remarque, une suggestion, un souhait à formuler dans le Journal?

N'hésitez pas à nous écrire à notre nouvelle adresse journaldecoppet@coppet.ch

Rapport d'activités du Conseil communal de juillet à septembre

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet, sous la rubrique «autorités».

Depuis la préparation de la dernière édition du Journal de Coppet et jusqu'à celle de la présente édition, le Conseil communal a siégé une fois. Au cours de cette séance, les préavis suivants ont été votés:

Lundi 25 juin 2012

Préavis no 03/2011-2012, relatif aux comptes communaux de l'année 2011. **Accepté.**

Alors que le budget 2011 prévoyait un excédent de charges de CHF 1'439'500.-, les comptes 2011 n'ont fait ressortir qu'un excédent de charges de CHF 188'277.19. Ce dernier a été compensé par un prélèvement sur les réserves en raison de l'amortissement de certains postes au bilan. Il en est donc résulté un résultat net positif de CHF 274.86.

Préavis no 21/2011-2012 relatif au rapport de gestion 2011 de la Municipalité. **Accepté.**

Ce rapport détaille principalement les éléments non financiers de la gestion communale, et l'activité de chaque dicastère y est décrite.

Préavis no 22/2011-2012 relatif à une demande de crédit de CHF 200'000.- pour la réalisation, sur le territoire communal, des mesures d'aménagements 2012 en faveur des transports publics régionaux. **Accepté.**

La réorganisation des transports publics régionaux prévue en décembre 2012 nécessite la mise en œuvre d'aménagements permettant aux bus d'assurer un cadencement conforme aux horaires. Sur notre territoire, les travaux prévus seront réalisés au chemin des Rannaux, à la route du Jura, à la route de Tanay et à la gare. Il s'agira principalement de la création d'arrêts de bus ou de modifications de priorité à certains carrefours.

Seuls les 25% de la dépense totale de CHF 800'000.- sont pris en charge par notre commune, le solde étant financé par le Conseil régional du district de Nyon.

Préavis no 23/2011-2012 relatif à une demande de crédit de CHF 135'000.- pour la réhabilitation de l'ancien collecteur eaux mélangées en collecteur d'eaux claires au chemin des Grands-Huttins. **Accepté.**

A ce jour, un ancien collecteur d'eaux mélangées, en mauvais état, achemine des eaux claires dans le réseau d'eaux usées. Les travaux prévus dans ce préavis vont permettre sa réparation et son branchement sur le réseau des eaux claires.

Préavis no 26/2011-2012 relatif à une demande de crédit de CHF 120'000.- pour l'achat d'un nouveau tracteur destiné à l'entretien du Centre sportif des Rojalets et des terrains de sports de Founex et de Mies. **Accepté.**

Le tracteur actuellement utilisé pour l'entretien du Centre sportif des Rojalets est âgé et sous-dimensionné par rapport aux activités qui lui sont demandées, celles-ci englobant, depuis son achat initial, l'entretien du centre sportif de Mies et prochainement de celui de Founex. Les autres communes concernées par l'utilisation de ce nouveau véhicule participeront également à son achat, la part de Coppet se montant finalement à CHF 37'500.-.

Prochaines séances du Conseil communal

(Nous rappelons à la population que ces séances sont publiques et ouvertes à tous)

Lundi 8 octobre

Préavis no 25/2011-2012 relatif à une demande de crédit de CHF 27'500.- pour l'aménagement de l'entrée de la Copétane.

Préavis no 01/2012-2013 relatif à l'approbation d'un nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets en remplacement du règlement actuellement en vigueur.

Préavis no 02/2012-2013 relatif à l'arrêté d'imposition 2013.

Préavis no 03/2012-2013 relatif à une demande de crédit de CHF 20'500.- pour l'entretien du rez-de-chaussée de l'immeuble sis sur la parcelle n° 20, rue des Belles-Filles 7.

Préavis no 04/2012-2013 relatif à une demande de crédit complémentaire de CHF 290'000.- pour la finalisation du Plan directeur localisé de la plate-forme de la gare de Coppet.

Préavis no 05/2012-2013 relatif à une demande de crédit de CHF 125'000.- pour la création d'abris à vélos sécurisés à la gare, l'installation de supports à vélos aux emplacements stratégiques de la commune et l'aménagement d'une partie de la place de la Gare.

Rapport de la Municipalité sur le postulat de Madame Sophia

Baltzer et consorts concernant la représentativité du Conseil communal au sein du Conseil intercommunal du Conseil régional.

Lundi 12 novembre

Les préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour et seront disponibles 10 jours avant sur notre site internet.

Lundi 17 décembre

Préavis relatif au budget 2013. Les autres préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

Activity report of the local council, July-September

(We remind the population that these meetings are open to everyone)

Monday June 25th 2012

Notification no 03/2011-2012. The municipal accounts for 2011. **Accepted.**

Excess costs of SFr. 1'439'500.- had been budgeted but in the end there was a net income of SFr. 274.86.

Notification no 21/2011-2012. The management report of the municipality for 2011. **Accepted.**

Notification no 22/2011-2012. Credit request of SFr. 200'000.- for the implementation of regional public transport planning measures within the municipality. **Accepted.**

Notification no 23/2011-2012. Credit request of SFr. 135'000.- for the rehabilitation of the old mixed water collector into a clean water collector on chemin des Grands-Huttins. **Accepted.**

Notification no 26/2011-2012. Credit request of SFr. 120'000.- to buy a new tractor for the Centre sportif des Rojalets and the sports grounds in Founex and Mies.

In the end Coppet will pay SFr. 37'500.-.

Next meetings of the local council

Monday October 8th

Notification no 25/2011-2012. Credit request of SFr. 27'500.- for work on the entrance of the Copétane.

Notification no 01/2012-2013. Approval of new municipal regulations for waste management.

Notification no 02/2012-2013. Taxes for 2013

Notification no 03/2012-2013. Credit request of SFr. 20'500.- for the maintenance of the ground floor of the building on plot no 20, rue des Belles-Filles 7.

Notification no 04/2012-2013. Additional credit request of SFr. 290'000.- to finalise the localized master plan for the Coppet station.

Notification no 05/2012-2013. Credit request of SFr. 125'000.- to set up a secure bike shelter at the station, bike racks throughout the commune and for the layout of part of the place de la Gare.

Response of the municipality concerning the representation of the local council in the intercommunal council of the regional council.

Monday November 12th

No other notifications yet. All the notifications will be available on our website ten days before the meeting.

Monday December 17th

Advance notice concerning the budget for 2013.

No other notifications yet.

Commune

Comment fonctionne notre Municipalité

L'été vient de s'achever avec une activité communale plus calme. Aussi, la rédaction a-t-elle souhaité donner à ses lecteurs une explication sur le fonctionnement de notre Administration et la manière dont est gérée notre Commune.

Les membres de l'Exécutif composé de 5 personnes, y compris le Syndic, sont responsables de la bonne marche de la Commune et ont chacun des dicastères différents (voir tableau). Il s'agit d'un travail accessoire, chacun d'entre eux ayant une activité professionnelle. Pour mener à bien cette lourde tâche, ils sont aidés par un secrétaire municipal, bras droit du Syndic et rapporteur des séances de Municipalité (tous les lundis) ainsi que par

trois chefs de service donc chacun gère un secteur bien défini: les finances, l'aménagement du territoire et constructions, la voirie et services techniques. Le secrétaire municipal est en plus responsable du greffe.

Pour appuyer les chefs de service, les employés sont répartis dans les différents secteurs. 4 secrétaires s'occupent du greffe et du contrôle de l'habitant (voir page 5), 2 employés sont responsables des buvettes,

2 personnes sont engagées à la conciergerie, 1 à la police, 6 employés travaillent dans le secteur de la voirie et enfin 2 personnes sont affectées à la bourse.

Les attributions de la Municipalité concernent spécialement

- l'administration des services publics
- l'administration des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics
- l'exécution de tout ce qui a été définitivement arrêté par le Conseil communal
- les tâches qui lui sont directement attribuées par la législation cantonale

Notre Municipalité et les services communaux s'efforcent d'exécuter leurs tâches avec minutie et professionnalisme, dans le but de gérer au mieux la Commune et de relever les défis qui les attendent, tout cela en essayant de satisfaire sa population ■

Isabelle Naville

Our town council

As summer ends with nothing really new on the agenda of the town council, the editorial staff has decided to explain to new inhabitants how our administration operates and how our town is managed.

The executive committee is made up of five people, including the mayor. They are responsible for the smooth running of the town and are assisted by a town clerk and by three department heads who each manage a specific area: finances, town and country planning and constructions, roads and technical services. The town clerk is responsible for the registry office.

There are employees in the different departments who assist the department heads. Four secretaries take care of the registry office and the population control office, two employees are in charge of the cafés, two people are employed by the concierge services, one by the police and six employees work for the roads services.

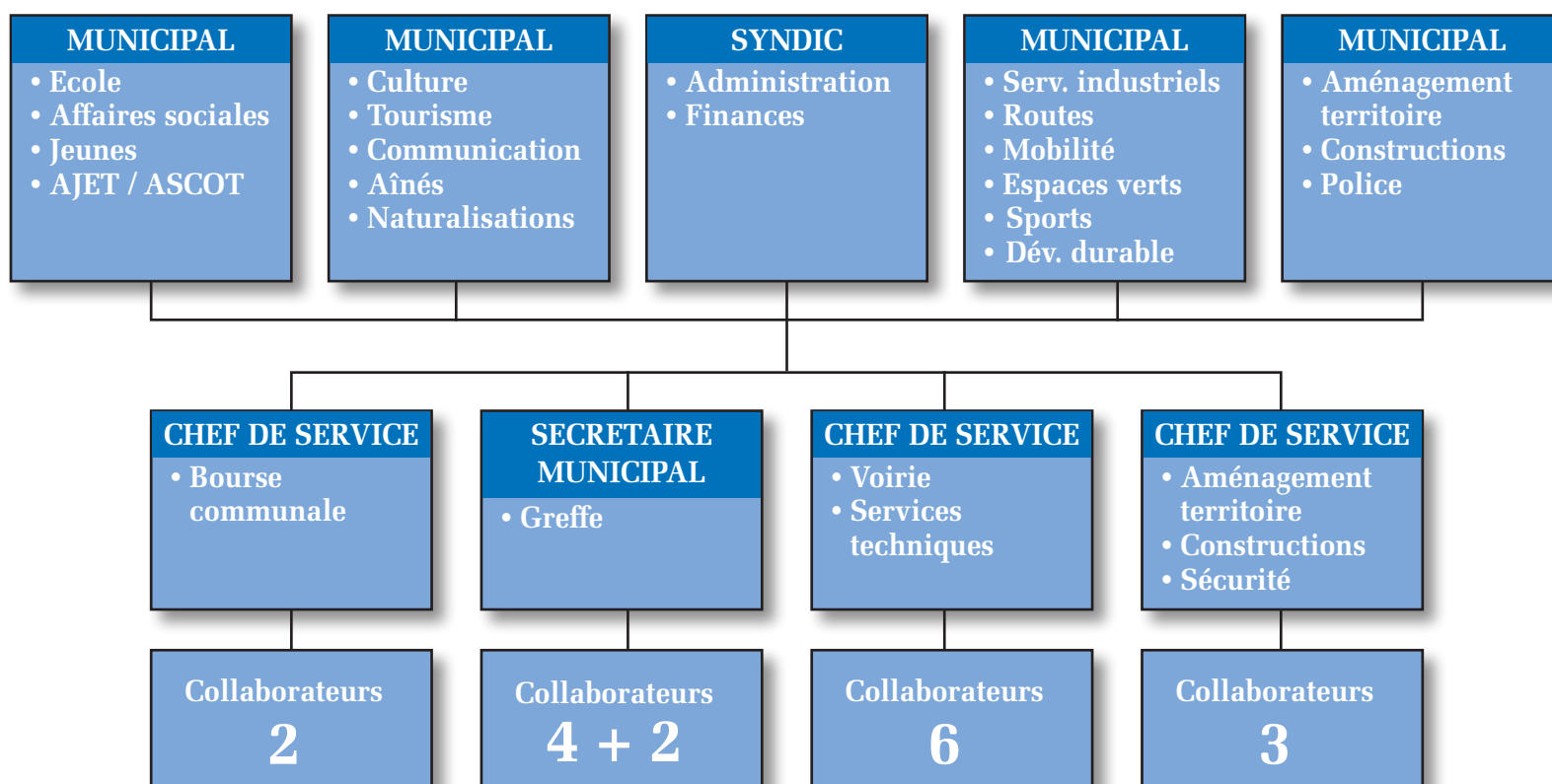
The assignments of the town council are mainly

- administration of public services
- administration of communal property, public domain and property allocated to public services
- carrying out all orders voted by the local council
- tasks assigned by the cantonal legislation

Our town council and communal services do their best to accomplish their tasks meticulously and with professionalism. Their aim is to run the town in the best way possible and to take on challenges while trying to satisfy the population ■



La maison de ville



Fonctionnement du bureau du Conseil communal

Le bon déroulement des séances du Conseil communal exige une préparation minutieuse de la part du bureau du Conseil communal.

Etablir l'ordre du jour des séances du Conseil (d'entente avec la Municipalité), désigner les membres des commissions du Conseil, veiller à ce que les archives soient tenues en ordre: voici quelques-unes des nombreuses tâches dévolues au bureau du Conseil, sans compter l'investissement requis pour procéder au dépouillement de scrutin à chaque élection ou votation.

Le bureau du Conseil, qui se réunit avant chaque séance du Conseil communal, est composé d'un président, d'un vice-président, de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants. La secrétaire et la secrétaire suppléante sont aussi convoquées aux séances du bureau.

Le bureau du Conseil est également chargé de contrôler la rédaction des procès-verbaux des

séances du Conseil, et de tenir le règlement du Conseil à jour.

Ce règlement est en cours de révision. Il devrait notamment s'aligner sur le résultat de la votation cantonale du 4 septembre 2011, qui prévoit un changement du mode d'élection dans les communes de plus de 3'000 habitants (système proportionnel au lieu du système majoritaire).

Le règlement devra également s'adapter à la nouvelle mouture du règlement cantonal des communes qui sera prochainement

examinée par le Grand Conseil vaudois.

Lorsque le Conseil siège, le bureau a pour mission de contrôler si le quorum est atteint et si l'assemblée peut valablement délibérer. Assurer le maintien de l'ordre des séances relève également de sa compétence.

Le travail accompli par les membres du bureau du Conseil est indispensable au bon fonctionnement du Conseil. C'est grâce à leur précieuse contribution que le Conseil peut siéger en toute séré-

nité. Et la fonction de président du bureau, aussi discrète soit-elle, y est pour beaucoup.

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a renouvelé sa confiance à l'actuel président du Conseil, en le réélisant, par acclamation, à la présidence.

L'occasion, dans ce journal, de rendre hommage à M. Yves Riesen, pour son formidable engagement en faveur de la Commune ■

Sophia Baltzer

L'interview du président du Conseil communal

Monsieur le Président,

En tant qu'ancien membre actif du Conseil communal, qu'est-ce qui vous a motivé à en assurer la présidence?

Après 13 ans au Conseil communal, dont quelques années au bureau du Conseil, la transition s'est effectuée en douceur. Le fait de pouvoir bénéficier de l'expérience de mes collègues et de leur précieux soutien m'a conforté dans ce choix. D'un naturel discret, je privilégie la qualité d'écoute qui, me semble-t-il, est en phase avec la fonction de président.

Quelles sont vos impressions après plus d'une année de présidence du Conseil?

D'une manière générale, je constate que le Conseil est devenu plus exigeant vis-à-vis de la Municipalité. Aussi paradoxal que celui puisse paraître, j'ai l'impression que le législatif se veut visionnaire sans oser se donner les moyens d'y parvenir. Il y a certaines craintes à l'idée de développer des projets.

S'agissant du déroulement des séances, j'observe une participation régulière de nos conseillers qui font preuve d'une grande attention durant les débats.

Le président du Conseil est également le premier citoyen de la commune, en quoi consistent les tâches de représentation qui en découlent?

Il n'y a pas d'obligation de représentation officielle. Ma présence est surtout sollicitée lors du contrôle annuel de la commune par la préfecture. Outre les invitations des sociétés locales, il y a également la rencontre entre président-e-s des Conseils de Terre Sainte destinée à promouvoir les échanges. Ce sont là des moments de convivialité que je partage volontiers en fonction de mes disponibilités.

Comment se déroule la préparation des séances du Conseil?

Le bureau fonctionne sur la base d'une planification annuelle des séances fixée d'entente avec la Municipalité. Cette dernière transmet des préavis au bureau qui se charge de les répartir soit dans des commissions ad hoc, soit dans les commissions permanentes. Les commissions ont ensuite un délai pour rendre leur rapport en vue de son examen en séance plénière du Conseil. S'agissant de la désignation des commissions, le bureau veille à respecter un certain équilibre (critère de répartition hommes/

femmes, disponibilités, etc.). Une fois l'ordre du jour fixé, le bureau procède à l'envoi des documents aux membres du conseil, 10 jours avant la séance.

Les citoyens vaudois ont décidé de modifier le mode d'élection des communes de plus de 3'000 habitants. Le risque de politisation du Conseil est bien réel si l'on songe que Coppet atteindra bientôt le seuil des 3'000 habitants. Quel est votre avis?

Etant profondément attaché à la notion de bien commun, je ne conçois guère l'idée d'une adhésion à un parti politique. J'ai toujours vécu l'engagement en faveur de la collectivité comme une démarche naturelle. L'implication dans la vie sociale et communautaire me semble relever d'une évidence. Je ne saurais donc l'associer à une quelconque appartenance politique.

Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur pour Coppet?

La réalisation de logements à loyers modérés pour les jeunes de notre village. Je souhaite également que le PDL se développe dans le respect du site exceptionnel que représente le château de Coppet. J'espère d'ail-



M. Yves Riesen

leurs que le public pourra continuer à profiter de ce cadre enchanteur. La mobilité douce, la limitation de la circulation, la préservation de notre patrimoine

sont aussi des projets qui me tiennent à cœur ■

Sophia Baltzer

Interview of Yves Riesen, President of the local council

Ex-active member of the local council, Yves Riesen now holds the role of president.

For him, being involved in social and community life is the most obvious thing to do. Various projects are dear to him, such as building low rent housing for the young people of our village, the development of the localized master plan, soft mobility, limiting traffic and protecting our heritage ■

Commune

Nos employés communaux

Désormais, à chaque édition du Journal de Coppet, nous vous présenterons nos employés communaux.

Nous commencerons avec les 4 employées du greffe et du contrôle de l'habitant. Elles sont le pilier de la Commune, toujours à votre écoute, disponibles et souriantes ■



Mme Karin Girod (60%), Préposée au contrôle de l'habitant et au bureau des étrangers et diverses tâches d'accueil aux guichets.



Mme Antoinette Fontolliet (60%), adjointe à la préposée au contrôle de l'habitant et au bureau des étrangers.



Mme Claire Simon (80%), Cheffe du bureau et responsable du secrétariat.



Mme Romina Mezzullo (100%), secrétaire administrative, chargée principalement de l'accueil aux guichets, de la police administrative et de diverses tâches liées au greffe.

Présentation d'un nouveau collaborateur: Monsieur Eric Bouendé

Depuis le début de l'année 2012, la Commune de Coppet a le plaisir de compter parmi ses employés un nouveau collaborateur en la personne de M. Eric Bouendé, titulaire d'un CFC de gestionnaire en intendance.



Il est chargé de l'entretien des bâtiments communaux (Maison de Ville, salle communale, caves du Château, musée, entre autres) en remplacement de Mme Martins, désormais occupée à la gestion de la buvette du Port.

En mai 2002, à peine âgé de 20 ans, M. Bouendé est contraint de quitter son Cameroun natal. Il atterrit tout d'abord à Zurich avant d'être transféré dans le centre de requérants d'asile de Vallorbe. Puis, deux semaines plus tard, il est logé à l'abri PC de Coppet.

Il est très reconnaissant de l'accueil que lui ont réservé les autorités copétanes d'alors, les habitants de la région ainsi que les bénévoles qui se sont occupés de lui et de ses compagnons d'infortune pendant leur séjour.

Interdit de travailler pendant une période de trois mois à l'époque, M. Bouendé découvre les environs et est attiré par les joueurs de foot qui s'entraînent tous les soirs sur le terrain du Chaucey proche de son lieu d'hébergement. Il se met alors à jouer avec les équipes locales. De fil en aiguille, il obtient son diplôme d'entraîneur junior et s'occupe de nos chères têtes

blondes. Parallèlement et après le délai légal, M. Bouendé commence à travailler dans différentes entreprises de la région. Bien intégré et très apprécié, il est soutenu, – lorsque Berne lui signifie que sa demande d'asile est rejetée –, par son avocat, son employeur de l'époque qui lui assure un travail si sa demande est validée et par toute la Terre Sainte. Cette mobilisation fera basculer la décision des autorités et Eric reçoit son permis B en 2007.

Son visage animé par un sourire lumineux, M. Bouendé fait part de son souhait: trouver un coin de terrain afin d'y construire une petite maison pour regarder le lac tous les jours! Nous vous le souhaitons de tout cœur, Eric ■

Dominique Bertoncini

Eric Bouendé

Eric Bouendé, who is employed by the commune since the beginning of 2012, takes care of the maintenance of the communal buildings.

Forced to leave Cameroon, he arrived here in 2002 and has a B permit since 2007. His dream is to build a small house with view on the lake! We hope his dream will come true ■

Accueil des migrants

Par décision fédérale et en cascade par celle du Conseil d'Etat vaudois, la commune de Coppet a été choisie pour accueillir 50 migrants.

Cette arrivée inattendue et imposée de ces réfugiés a, bien sûr, soulevé moult questions parmi la population. Le 2 août, une séance d'information sur ce sujet a été organisée par la Municipalité et l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants). Le conseiller d'Etat M. Philippe Leuba, responsable de ce dossier, était présent et a tenté, tant que faire se peut, d'apaiser l'inquiétude légitime des habitants.

C'est la 2^e fois que Coppet accueille des réfugiés et M. le Préfet n'a pas manqué de rappeler qu'il n'y avait eu aucun problème à l'époque et qu'il devrait en être de même aujourd'hui.

Pour que le séjour de ces requérants, à défaut d'être agréable, soit le moins pénible possible, l'abri de la protection civile qui les accueille a été réaménagé par l'EVAM. Un groupe de bénévoles est en train de se constituer afin de mettre sur pied des activités en tous genres, comme cela avait été fait il y a

10 ans. Deux groupes de suivi sont également organisés. L'un constitué de l'EVAM, l'APE (Association des Parents d'Elèves), la Municipalité et le groupe de bénévoles, l'autre regroupant l'EVAM, les directions d'écoles, la gendarmerie et la Municipalité. Ces deux groupes se rencontreront régulièrement afin de suivre l'évolution de l'accueil des migrants. Enfin, les Municipalités de Commugny et de Coppet réfléchissent à la possibilité de leur faire faire des travaux d'utilité publique car on sait bien que l'inactivité est néfaste pour l'individu.

Rappelons que ces migrants sont là à titre provisoire et que leur séjour, par convention entre la Commune et le Canton, est prévu pour un an renouvelable une fois.

Toute personne désireuse de s'impliquer d'une manière ou d'une autre dans le groupe de bénévoles peut s'adresser à la Commune ■

Isabelle Naville

Assistance to migrants

Following a federal decision, the town of Coppet has been chosen to welcome 50 migrants.

This unexpected and imposed arrival of asylum seekers has of course raised many questions among the population. On August 2nd an information meeting was organized by the local council and the EVAM (the Vaudois institution to assist migrants). Philippe Leuba, the State Councillor in charge of this matter, was there and tried to allay the legitimate concerns of the population.

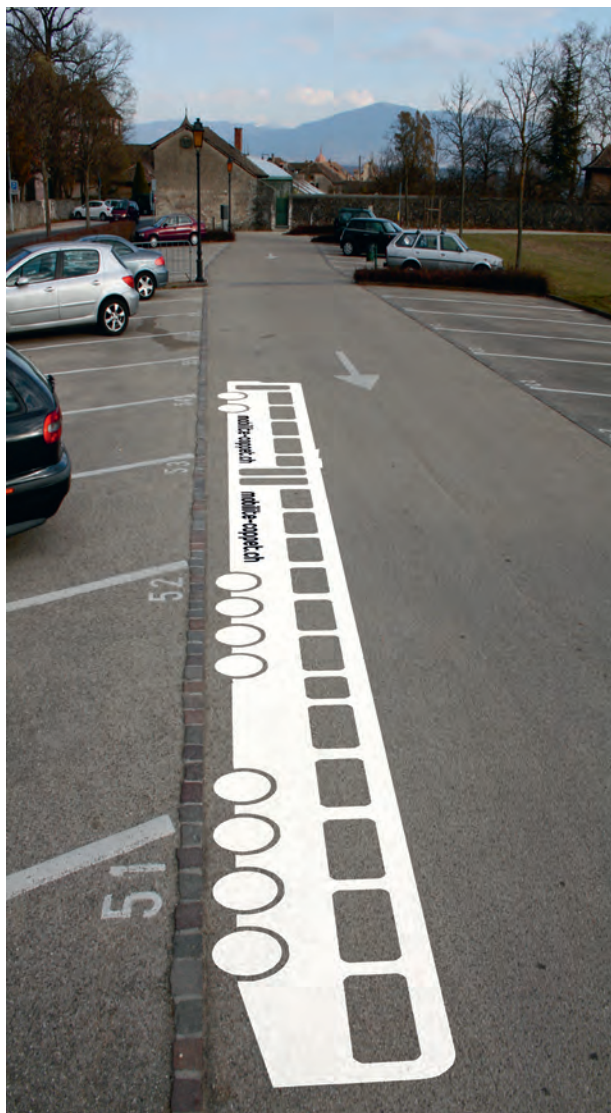
It's the second time that Coppet welcomes asylum seekers and the local préfet mentioned that there hadn't been any problems at the time and there shouldn't be any this time round.

The asylum seekers will live in the shelter for civil protection that has been renovated by the EVAM. A group of volunteers, in charge of organising activities, is being put together. There will also be two support groups and the local authorities are looking into the possibility of the migrants doing community work to give them something to do.

These migrants are here on a temporary basis, for one year.

Any one interested in helping out should contact the authorities ■

Campagne sur la mobilité



La mobilité est un dossier qui tient particulièrement à cœur la Municipalité (voir par ex. l'article qui a paru dans le n° 8 du Journal de Coppet). Elle a donc décidé de prendre les devants en lançant une campagne de communication qui coïncide avec la semaine de la mobilité organisée depuis plusieurs années un peu partout dans notre pays et à l'étranger.

Pour bien marquer le coup, la Municipalité a organisé une conférence de presse le 18 septembre dernier. Simultanément, elle a ouvert un site internet propre à la mobilité. Ce site appelé à durer se nomme www.mobilite-coppet.ch et se veut un canal de communication et d'information. Entre autres, l'utilisateur y trouve une Foire aux questions (FAQ). www.mobilite-coppet.ch vise à une communication interactive entre les autorités et le public; les informations seront accessibles, dynamiques et vivantes. Il y est question de transports publics, de vélos, de stationnement, de mobilité douce, sujets d'une actualité brûlante dans notre Bourg et à l'approche de la nouvelle politique de stationnement et du changement d'horaire du 9 décembre prochain. Il va de soi que les visiteurs du site peuvent poser des questions, mais il veut en même temps rassurer le public.

- «Mais je ne dispose pas d'internet.»
Si vous n'avez pas accès à Inter-

net, vous pouvez obtenir toute information utile en vous rendant au greffe municipal.

D'autre part, vous aurez découvert des chablon éphémères blancs aux abords de la gare et du Bourg (piétons, bus, bateaux et pédibus). Cette campagne de communication, utilisant une signalétique volontairement provocatrice (conçu par l'agence Publium), a pour but d'interpeller nos concitoyens et de susciter leur curiosité afin qu'ils se rendent sur ce site internet spé-

cialement dédié à la problématique de la mobilité.

La Municipalité espère que grâce à cette campagne de sensibilisation et à votre participation active, la mobilité dans notre Commune sera améliorée, pour le bien de toute la population ■

Martin Steib



Mobility campaign

The local authorities feel very strongly about mobility; therefore they have decided to launch a mobility campaign that coincides with the week devoted to mobility, that has been organized in our country and elsewhere for the past few years.

A press conference took place on September 18th and a new website, dedicated to mobility, has been created. www.mobilite-coppet.ch aims to establish interactive communication between the authorities and the public. It will allow people to ask questions but it is also there to reassure the population. At first, the site will only be in French ■

Harmonisation des registres

La Confédération a édicté une loi s'intitulant: Loi d'application de la loi fédérale du 23.6.06 sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes. Sur le plan cantonal, elle a été suivie par la Loi vaudoise d'application du 2.2.10. Il incombe aux communes de veiller au respect de cette législation.

Qu'est-ce que cela veut dire concrètement?

Les bâtiments et les logements doivent être recensés et porter un numéro spécifique.

Lorsqu'un nouvel habitant s'enregistre à l'adresse d'un logement, le contrôle de l'habitant lie le numéro du logement au numéro attribué au nouvel arrivant.

Certains locaux ne sont pas habitables: par exemple, un han-

gar. Il en va de même pour un studio créé dans un sous-sol non habitable. Si des gens veulent s'y installer, il faut préalablement obtenir un permis de construire qui sera suivi d'un permis d'habiter délivré après contrôle des travaux.

Par cette procédure, les services de la Commune peuvent découvrir que des habitants logent dans des locaux non habitables. Dans ce cas, ils vérifient la situa-

tion sur les plans et sur place. S'il s'avère que c'est le cas, le propriétaire du bien immobilier en question aura l'obligation de légaliser la construction ou la transformation. Pour ce faire, il soumettra un dossier complet à la Commune pour une mise à l'enquête publique. S'il ne régularise pas la situation, il devra remettre les locaux dans l'état d'origine.

Ne s'agit-il pas d'une chicanerie?

Au contraire, répond M. Jean-Paul Piwowarczyk qui s'occupe de ce domaine au sein de l'administration communale; l'autorité veille au respect de la législation pour protéger les habitants.

En effet, s'il se produit un sinistre dans une construction non légalisée ou dans un local utilisé à d'autres fins que celles prévues dans le permis de construire, l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA), ou d'autres assurances, ne couvriront pas les dégâts dû au sinistre.

C'est sans compter les conséquences que pourraient subir un propriétaire négligent. Rappelez-vous les inondations qui se sont produites en novembre 2002 à Lully/Genève: plusieurs personnes ont été touchées par des crues et certaines d'entre elles occupaient des habita-

tions illégales construites en sous-sol. Il y a eu une victime.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que toutes constructions ou transformations doivent être en conformité avec les permis de construire délivrés.

Pour toutes informations et clarifications, les personnes concernées sont priées de prendre contact directement avec M. Piwowarczyk - 022 960 87 00; construction@coppet.ch ■

Martin Steib

Vie locale

Marché nocturne hebdomadaire

L'idée d'un marché germe depuis longtemps dans la tête des commerçants, sans pour autant qu'elle parvienne à se réaliser. Ce printemps, la Municipalité appuyée par un groupe de travail, décide de prendre le taureau par les cornes pour enfin concrétiser ce rêve.

Pour donner à cette nouvelle manifestation la place qu'elle mérite, un minimum de 12 exposants était nécessaire sur la place du Four. Nous remercions donc très sincèrement les exposants qui ont pris le risque

de s'engager avec la municipalité dans cette belle aventure.

C'est donc avec grand plaisir que, sous un soleil radieux et entraînés par un jazz band énergique, de nombreux habitants

de la région se sont pressés le 6 septembre dernier pour l'inauguration du premier marché hebdomadaire de Coppet qui se déroulait dans le cœur du Bourg.

Désormais, chaque jeudi, de 16h à 21h, la place du Four et les Arcades s'animent grâce à un bon nombre de stands proposant un choix varié de produits du terroir, de fleurs, de textiles, de savons, d'artisanat ou de spécialités culinaires d'ici et d'ailleurs représentatives de l'identité multiculturelle de la Terre Sainte. Même le musée du Vieux-Coppet, situé sous les Arcades, restera ouvert pour l'occasion.

Ce rendez-vous est d'ores et déjà un must pour de nombreux habitants de Coppet et des communes voisines, parce qu'il propose des produits de qualité mettant également en valeur le savoir-faire des artisans.

Venez découvrir notamment les délicieux fromages de Maître Rodolphe, de la vallée de Joux, les fruits et légumes bio de la



famille Roch de Ballens, les magnifiques champignons de M. da Silva, les savoureuses spécialités valaisannes ou ibériques, les huîtres, poissons fumés et conserves de la mer, la paella, les poulets rôtis, la cuisine vietnamienne et, sous les Arcades, les macarons aux multiples parfums de Guillaume Bichet, les délicieuses pâtes fraîches d'iPasta ainsi que les produits habituels proposés par les commerçants du Bourg, sans oublier les commerçants installés en face sur la Grand-Rue et qui font partie intégrante de ce grand raout. Ce marché

n'a pas d'équivalent en Terre Sainte.

Depuis son inauguration, la place du Four et les Arcades sont devenus des lieux vivants de rencontres et d'échanges, animant et dynamisant le village chaque jeudi ■

Dominique Bertoncini

N.B. Les horaires de fermeture du marché sont susceptibles de changement cet hiver.



Weekly night market

The shopkeepers had been thinking about a market for a long time. Last spring, helped by a working group, Isabelle Naville, member of the town council, decided to take the bull by the horns to make this dream come true.

We needed a minimum of twelve exhibitors on the Place du Four to give this event the attention it deserves. We hereby thank all those who took the risk to take part in this adventure.

Numerous inhabitants from the area arrived on September 6th for the first weekly market that took place in the heart of the town. They were welcomed by bright sunshine and a great jazz band.

From now on, the Place du Four and the arcades will come to life every Thursday from 4pm to 9pm. There are all kinds of stands that offer local products, flowers, fabrics, soaps, handicrafts and specialties from here and elsewhere.

This event is already a must for numerous inhabitants of Coppet and the surrounding villages due to the quality of the products on offer and at the same time it promotes the skills of the craftsmen. Come and discover all the wonderful things on display as well as the products carried by the local shopkeepers who are also part of this event.

Since the inauguration, the Place du Four and the arcades have become lively meeting places that animate and energize the town every Thursday ■

«Le domaine des carnivores» Boucherie Philippe Miège

Passage de témoin de la boucherie Schüpbach à M. Philippe Miège qui propose des spécialités selon arrivage, tels que l'agneau du Mont-Saint-Michel frais salé, l'agneau de Sisteron ou l'agneau de lait des Pyrénées. D'ici quelque temps, de la volaille de Bresse sera également disponible. M. Miège confectionne lui-même la quasi-totalité des charcuteries, ter-

rines, saucisses de veau, fromage d'Italie, etc., et propose tous les quinze jours de la viande issue d'un éleveur local. Il est possible d'être livré à domicile et un site internet sera prochainement mis en place afin que les clients puissent commander en ligne. Nous lui souhaitons bon accueil et bon succès ■

Dominique Bertoncini

Horaires:

lundi-mardi-jeudi-vendredi
6h30 à 12h et 14h30 à 18h30
samedi 6h30 à 17h
mercredi fermé

Site internet:

www.domainescarnivores.ch

Téléphone: 022 776 16 26

Adresse: Grand-Rue 22 B

Philippe Miège's butcher shop

Mr. Schüpbach's butcher shop has been taken over by Philippe Miège who offers various specialties. There is a home delivery service and there will soon be a website ■



Taxi Coppet



Véritable institution, Taxi Coppet est depuis 36 ans au service de la population de Terre Sainte. Le 1^{er} juillet 2011, son fondateur M. Shalom est parti à la retraite, et M. Affolter a repris le flambeau.

Ce jeune entrepreneur dynamique de 30 ans dispose de deux véhicules break et d'un bus VW de 8 places pour vos déplacements. Le bus s'avère fort utile lors de mariages, de sorties resto, d'anniversaires, etc.

Voici les prestations proposées: taxis de/à la gare, courses sur réservation, courses pour personnes âgées ou à mobilité réduite, courses pour achats. Afin de faire face à une demande croissante et de répondre aux besoins de sa clientèle régulière, M. Affolter fera appel à 2 chauffeurs; le premier, M. Christian Stauffer de Céligny le seconde déjà.

Par ailleurs, il est en pourparlers avec la Commune afin de proposer un service de «Taxi-Déchetterie» pour la région dans l'idée suivante: un jour par semaine, le samedi, vous réservez une course à l'avance pour faire débarrasser un objet ou du gazon depuis chez vous. Taxi Coppet s'occupe du reste, à un prix fixe dont le montant reste à déterminer.

M. Affolter souhaite donner le meilleur en proposant ses services selon cette devise: «Le client connaît Taxi Coppet et inversement.» En guise de conclusion, ce conseil: pour un meilleur service, réservez vos courses à l'avance, même par sms ou mail, en fournissant un maximum de détails ■

Martin Steib

Taxi Coppet

Place de la Gare, 1296 Coppet
022 776 10 00
larsaffolter@hotmail.com

Taxi Coppet

Taxi Coppet is a real institution and was taken over by Lars Affolter on July 1st, 2011. He uses two station wagons and a mini-bus. He is also looking into a "Taxi to the recycling centre" service ■

iPasta

Au cœur du Bourg s'est ouverte début septembre une échoppe où antipasti, légumes grillés, salade de poulpe, pâtes de toutes sortes, tiramisu et autres délices sont confectionnés sur place par le maître des lieux, M. Baptiste Colletti, passionné de cuisine et de très bons produits.

Une sélection de pâtes est proposée et change chaque semaine au gré des saisons. A consommer sur place, à emporter ou encore à cuisiner chez soi. Un nouveau lieu appelé à devenir incontournable! ■

Dominique Bertoncini

Cette épicerie-traiteur propose également des coups de cœur découverts et dégustés lors de voyages dans la Péninsule italienne, tels que divers vins dont un grand cru, de la compote de fraises sans sucre, de l'huile fruitée, etc.

Horaires:

mardi-mercredi-vendredi
10h à 14h et 15h à 19h
jeudi 10h à 21h / samedi 9h à 17h
lundi fermé

Site internet: www.ipasta.ch

Téléphone: 022 776 09 09

Adresse: Grand-Rue 26 B



iPasta

A new store has opened in town. Baptiste Colletti prepares antipasti, grilled vegetables, octopus salad, all kinds of pasta, tiramisu and many other things. The pasta selection changes every week ■

Culture

Manifestations estivales

Cette période estivale généralement propice à un ralentissement général des activités n'a pourtant pas empêché la commune de Coppet de s'activer, loin s'en faut.

Relevons par exemple un magnifique festival «Autour de Mme de Staël» qui nous aura permis, entre autres, d'apprécier la formidable prestation de Brigitte Fossey, inoubliable héroïne de «Jeux interdits». Le temps a passé, mais la fraîcheur de la comédienne est restée intacte.

Notre été musical s'est poursuivi par un charmant concert donné dans le Jardin de la Maison de Ville par un duo d'artistes françaises (guitare et flûte) et qui, au son d'une musique sud-américaine, a réchauffé une atmosphère déjà brûlante!

La Route Lyrique, quant à elle, a posé ses valises sous la cantine du Parc du Château pour 2 représentations d'œuvres de Jacques Offenbach, tout en humour et finesse. (photo)

Nos solistes de l'Académie Menuhin nous ont à nouveau ravis lors d'un concert en plein air qui, une fois de plus, a fait

le plein de spectateurs. Qu'ils soient ici remerciés de leur disponibilité et de leur immense talent. Ils ont d'ores et déjà rendez-vous avec vous à fin novembre pour un nouveau concert.

Pour clore cette page culturelle, notons encore:

- Le fabuleux concert de la «Riviera Vaudoise» qui s'est déplacée en bateau pour venir jouer au bord du lac sous un soleil de plomb et devant un parterre nombreux et conquis.



La «Riviera Vaudoise»

- La conférence sur le thème de la voix, donnée dans le cadre feutré et intimiste du Musée du Vieux-Coppet où un public curieux et passionné a écouté avec attention les explications fournies par nos deux formidables intervenants.

Pour des questions de délai d'impression, il nous est impossible de vous faire un compte-rendu de la conférence du Forum Européen de Coppet ainsi que du concert de jazz dans les caves du Château. Les responsables ne nous en tiendront pas rigueur! ■

Isabelle Naville



scène de Monsieur Choufleuri



scène de Croquefer

Forum européen de Coppet

L'association Forum européen de Coppet, fondée en 2001, encourage le dialogue, l'échange des points de vue et l'indépendance d'esprit, en s'appuyant sur l'exemple du groupe de Coppet qui a largement contribué à l'émergence d'une conscience européenne.



Mme Doris Jakubec

Il privilégie le lien social par le biais de discussions et de débats sur les questions actuelles en Suisse comme en Europe.

Avec le soutien de la commune de Coppet, il a créé un Prix de Coppet, récompensant une personnalité, un groupe ou une institution dont les travaux ou l'action s'inscrivent dans une dynamique créatrice, entre tradition et innovation.

Qui compose le bureau du Forum? Six habitantes de Coppet: Amélie Cherbuin, Christine

Cornwell, Arlette Fauquex, Doris Jakubec, Mariette Maire et Silvia Nussbaumer mettent à profit leurs expériences professionnelles et leurs diversités culturelles pour organiser des cycles de conférences. Ainsi les années 2011-2012 sont consacrées au sujet: émigration, immigration et intégration.

Les conférences ont lieu dans les caves du château de Coppet. L'association, dont les ressources proviennent des cotisations de ses membres (env. 150), bénéficie du soutien de la Commune. Une recherche de fonds s'avère toutefois nécessaire pour mener à bien sa mission et maintenir la qualité de ses conférences.

Le Forum organise également des pérégrinations littéraires, en partenariat avec l'association jurassienne Saute-frontières. La prochaine manifestation s'organise autour de Rousseau. Elle aura lieu le 10 octobre 2012.

Bienvenue à toutes les personnes intéressées ■

Sophia Baltzer

Lien utile:

<http://www.forumcoppet.ch/>

Vous voulez devenir membre du Forum européen de Coppet?

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à:
info@forumcoppet.ch

The European Forum of Coppet

The European Forum of Coppet Association, created in 2001, encourages dialogue, sharing of views and independence of the mind. It promotes social links through discussions and debates on current issues in Switzerland and Europe.

Conferences are organized and take place in the cellars of the château de Coppet. 2011-2012 is devoted to: emigration, immigration, and integration ■

Espace prévention petite enfance

Votre famille s'agrandit, vous voilà au seuil d'une nouvelle étape de votre vie. Tout parent s'est posé mille questions lors de la venue au monde d'un enfant, sur l'alimentation, l'hygiène dentaire, le poids, les pleurs, le sommeil etc.



Les infirmières Petite Enfance sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner durant les quatre premières

années de vie de votre enfant. Elles vous offrent écoute, soutien, conseil et orientation. Avec vous, elles cherchent comment favoriser le développement harmonieux de votre enfant.

Les prestations proposées sont par exemple des visites à domicile, des entretiens téléphoniques ou des cours. Des rencontres parents-enfants sont également ouvertes à tous sans rendez-vous, dans le but de parler

de vos expériences et d'échanger avec d'autres familles.

Ces appuis prennent place dans le cadre du programme cantonal de promotion de la santé et de prévention en faveur des enfants de 0-4 ans et de leurs parents.

D'autres prestations d'aide à la famille sont à votre disposition dans les Espaces Prévention et les Centres médico-sociaux de votre région ■

Dominique Bertoncini

Consultations en Terre Sainte:

Mardi 10h à 11h30 au Centre médico-social de Mies, rte des Penys 2

Réponses téléphoniques: région Nyon 022 365 77 97

www.espace-prevention.ch

www.aide-soins-domicile-vaud.ch

Prevention centre for early childhood

With the arrival of a child, all parents ask themselves numerous questions. Nurses specialized in early childhood are here to help you and support you throughout the first few years of your child's life.

The centre offers home visits, phone consultations and courses. Parent-children meetings are also available to allow you to share your experiences with other families.

Consultation hours in Terre Sainte: Tuesdays from 10am to 11.30am at the medico-social centre in Mies ■

Nouvelle planète

Fondée en 1986 à Lausanne par M. Willy Randin, Nouvelle Planète est une organisation d'entraide internationale sans but lucratif qui possède le très convoité label ZEWO – certification pour les organisations d'utilité publique qui récolte des dons – qui soutient de petits projets concrets dans les pays du Sud en mettant sur pied des camps de travail pour jeunes adultes et personnes plus mûres, et ce avec la collaboration permanente de travailleurs locaux.

C'est pour cette organisation que onze femmes dynamiques de Terre Sainte, dont quatre Copétanes, emmenées par la très dévouée Wil Bussink, active

dans trois ONG, se sont engagées à effectuer un camp de trois semaines en novembre prochain à Ankadilalana, sur l'île de Madagascar. Le but de ce

voyage est d'aider la population à construire une maison d'accueil pour les familles accompagnant un parent hospitalisé, car, à Madagascar il s'agit d'un devoir moral, culturellement ancré, d'accompagner au dispensaire le membre de sa famille malade ou accidenté et d'y rester pour l'encadrer.

La population locale manque malheureusement de ressources financières, ce qui ne leur permet pas toujours d'entreprendre

des constructions pour améliorer la qualité de vie des villageois. La Mairie et un entrepreneur local sont responsables, sur place, de ce projet qui représente un montant de CHF 18'100.-.

La mission des participantes commence huit mois avant leur départ, car il faut absolument assurer le financement de ce projet. C'est pour cela qu'elles ont, entre autres, tenu un stand aux puces de Nyon ou proposé des maquillages à la récente fête à Founex. Les communes de Terre Sainte sont également sollicitées. Malgré tous ces efforts, des fonds doivent encore être trouvés.

ment sur place et leur nourriture, tout en prenant le temps nécessaire sur leurs périodes de vacances, tout du moins pour celles d'entre elles qui sont salariées. Sur place, leur travail consistera surtout à la finition du projet en faisant des travaux de peinture, d'aménagements intérieurs et extérieurs, toujours en collaboration permanente avec la population locale.

A noter que la Fondation Nouvelle Planète recherche toujours de nouveaux bénévoles afin de mener à bien d'autres projets dans le monde ■

Dominique Bertoncini

Il est important de préciser ici que toutes les personnes qui participent à ce voyage paient la totalité des frais engendrés par leur déplacement, leur loge-

www.nouvelle-planete.ch

**CCP 18-5792-6
mention Madagascar
CC12 Terre Sainte**



Catherine Manoury, Wil Bussink, Nadia Bertinotti, Mireille Panicali, manque sur la photo Denise Eggli-Ndoye.

Nouvelle Planète

Nouvelle planète is an international non-profit organization that supports small practical projects in Southern countries.

Eleven women from Terre Sainte (four from Coppet) have decided to undertake a three week camp in November in Ankadilalana, on the island of Madagascar. The goal of this trip is to help the population build a residential facility for families of a hospitalized parent ■

Sport

Les 10 ans de la section Badminton-Tennis de table de l'USTS

C'est en mai 2002 que la section Badminton-Tennis de table de l'Union Sportive Terre Sainte a vu le jour sous l'impulsion de M. Jean-Claude Trotti, alors président de l'USTS et de M. Peter Jorns, membre du Comité et responsable de la Commission «autres sports».

MM Thierry Morel et Didier Imesch ont alors pris la responsabilité de la section. Ils sont responsables des ouvertures et fermetures des salles, des inscriptions, des flyers, tout en laissant la partie administrative au comité central.

En 10 ans d'existence, de nombreuses familles, des jeunes et

moins jeunes ont pris du plaisir à se retrouver dans une ambiance familiale et amicale, tout en jouant des matchs très disputés. La motivation première de cette section est de permettre à tout un chacun de jouer selon son niveau, un sport qui permet de développer ses réflexes, sa rapidité, tout en passant un excellent moment entre amis.

Cette année 2012, la section Badminton-Tennis de table de l'USTS fête ses 10 ans. Un comité a été mis en place par des membres sous la présidence de M. Rami El-Osta pour l'organisation de cette journée. Elle se déroulera le samedi 24 novembre

2012 par un tournoi de double amical et familial (inscription sur le site www.usts.ch) qui se poursuivra dans la soirée par une fête autour d'une fondue ■

Nicole Imesch

To celebrate the **10th Anniversary** of the BAD-TT section of the Union Sportive de Terre Sainte (USTS), we organize a **BADMINTON TOURNAMENT** on **SATURDAY 24th NOVEMBER 2012**, at the Sports Hall of the «College Secondaire de Terre Sainte (En Rojalets)» in Coppet.

Registration and detailed programme: as of 15th September on the website www.usts.ch ■



Brèves



Sortie des aînés

Cette année, la visite du Château de Chillon a été choisie comme but d'excursion. Ce lieu magique qui, pour certains, n'avait jamais été vu, a fait l'unanimité des participants. Le repas qui a suivi les a amenés au Bouveret, où de là, tout le monde s'est embarqué pour une croisière en bateau avec comme ultime destination Montreux où les attendaient les cars pour Coppet.

Le temps maussade et pluvieux n'a en rien entamé la bonne humeur et le plaisir de nos aînés. Rendez-vous donc l'année prochaine pour une nouvelle sortie! ■

Subvention vélos électriques

Dans sa séance du 20 août, la Municipalité, dans la droite ligne de sa politique de mobilité douce, a décidé d'accorder à ses habitants une subvention de CHF 300.- à l'achat d'un vélo électrique neuf. Les conditions pour pouvoir bénéficier de cette subvention sont à demander au Greffe (022 960 87 00) ■

Buvette des Rocailles

La saison s'est terminée le 17 septembre avec un bilan positif. Beaucoup d'anniversaires fêtés, beaucoup de grillades bien arrosées, quelques tournois sportifs, beaucoup de pique-niques, etc. ■

Travaux rue du Greny

Durant les vacances d'été, des travaux de canalisations ont nécessité la fermeture de la rue du Greny. Ces travaux ont permis de renouveler la conduite d'eau potable sous pression. Nous remercions les habitants de cette rue de leur patience et collaboration ■

Site internet

Suite au crédit accordé par le Conseil communal, la Municipalité a mandaté une entreprise suisse chargée de créer un nouveau site. La responsable du greffe ainsi que le secrétaire municipal supervisent ce travail. Le nouveau site devrait être mis en ligne la 1^{re} quinzaine d'octobre. Alors, à vos claviers! ■



Taille des platanes

Pour prévenir le chancre coloré, maladie touchant les platanes, diverses règles ont été établies par le Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN):

- toute intervention de taille, d'élagage ou d'abattage doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Commune
- Aucun travail, même urgent, ne peut se faire sans cette autorisation
- Toute personne suspectant des symptômes de la maladie de chancre coloré a l'obligation d'en avertir le SFFN (021 557 86 30) ■

Hirondelles

Les nouveaux nichoirs installés ce printemps sous les arcades ont fait des émules, nous ne résistons pas au plaisir de vous offrir cette photo réalisée par celui qui les a posés (J.L. Burri) et que la Municipalité remercie chaleureusement ■

Souffleuses à feuilles

Nous rappelons que de janvier à septembre, l'usage des appareils à souffler les feuilles est interdit dans le cadre privé. En dehors de cette période, leur usage est soumis aux mêmes règles que celles mentionnées dans l'article 41 du règlement communal de police ■

Engagement d'une nouvelle secrétaire

Depuis le 3 septembre, le greffe de Coppet compte une nouvelle collaboratrice en charge principalement de l'accueil au guichet, de la police administrative et autres activités du greffe. Mme Romina Mezzullo s'est déjà bien intégrée, à la satisfaction de tous ses collègues. Tous nos vœux l'accompagnent ■

EVENEMENTS

Octobre

Tous les jeudis, de 16h à 21h, marché nocturne sur la place du Four et sous les Arcades
Infos: www.coppet.ch ou 022 960 87 00

Mercredi 10

• **Pérégrinations littéraires** dédiées à Jean-Jacques Rousseau, organisé par le Forum européen de Coppet, en collaboration avec Saute-Frontière, de 14h à 19h dans le Bourg et dans les caves du Château de Coppet. Infos: www.forumcoppet.ch

Mercredi 10, jeudi 11, vendredi 12

• **Comédie «Un pavé dans la cour»**, 20h30, Théâtre de Terre Sainte.
Infos: www.variete.ch

Mercredi 31

• **Troc de sports d'hiver et de jouets**, organisé par le Troc de Coppet. De 13h à 17h, Salle communale de Coppet

Mercredi 31

• **Comédie «Les conjoints»**, 20h30, Théâtre de Terre Sainte. Infos: www.variete.ch

Novembre

Tous les jeudis, de 16h à 21h, marché nocturne sur la place du Four et sous les Arcades
Infos: www.coppet.ch ou 022 960 87 00

Jeudi 1^{er}, vendredi 2

• **Comédie «Les conjoints»**, 20h30, Théâtre de Terre Sainte. Infos: www.variete.ch

Vendredi 16

• **«Les Manouches Tsé-Tsé»**, présenté par Jazz & Co, 20h30, Caves du Château de Coppet

Samedi 17, dimanche 18

• **Coupe d'Europe de Vovinam Viet Vo Dao**, dès 13h le samedi et 15h le dimanche, Salle de gymnastique du Collège de Terre Sainte. Infos: www.vovinam.ch

Dimanche 18

• **Concert hivernal** donné par les solistes de l'Académie Menuhin, 17h, Salle communale de Coppet.
Infos: www.coppet.ch

Mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23

• **«Duel», performance/humour**, 20h30, Théâtre de Terre Sainte. Infos: www.variete.ch

Samedi 24

• **Tournoi de badminton**, 10^e anniversaire, toute la journée, Collège de Terre Sainte. Infos: www.usts.ch

Décembre

Dimanche 2

• **Concert de l'Avent** donné par le Conservatoire de Musique de Terre Sainte et environs, 17h à 20h, Temple de Coppet

Jeudi 6

• **Marché nocturne** de 16h à 21h sur la place du Four et sous les Arcades

Samedi 8

• **Loto** de l'Union des Sociétés Locales de Coppet, dès 13h, Salle Communale de Coppet

Jeudi 13

• **Marché nocturne** de 16h à 21h sur la place du Four et sous les Arcades
• **Célébration œcuménique**, 18h45, Temple de Coppet

Dimanche 16

• **Loto** de l'Union des Sociétés locales de Coppet, dès 13h, Salle communale de Coppet

Jeudi 20

• **Marché nocturne de Noël**, de 16h à 21h sur la place du Four et sous les Arcades.
Infos: www.coppet.ch

Lundi 31

• **Aubade** de l'Harmonie de Terre Sainte, 11h, place du Four.

Les horaires des marchés nocturnes du jeudi sont susceptibles d'être modifiés en hiver.
Informations sur le site de la commune www.coppet.ch ou au 022 960 87 00

NAISSANCES, MARIAGES, DECES

Ils sont nés:

Emini Selhan né le 12 juillet 2012
Kissling Seymour né le 10 juillet 2012

Ils se sont mariés:

Bautista de la Cruz Priscila et Mentha Frédéric,
le 13 juillet 2012

Ils nous ont quittés:

Monsieur Séquin Claude le 14 juillet 2012
Monsieur Zen-Ruffinen François le 1^{er} août 2012

Courrier des lecteurs

Chères lectrices, chers lecteurs,

Aucun courrier ne nous est parvenu durant cette pause estivale, propice – il est vrai – au farniente. Mais la rentrée des classes a sonné! A l'instar de nos écoliers, nous vous invitons également à reprendre vos plumes pour nous faire part de vos impressions et de vos souhaits. Au plaisir de vous lire!

par mail: journaldcoppet@coppet.ch ou par courrier:
Journal de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet

La pensée du trimestre

« Nous gagnerions plus de nous laisser
voir tels que nous sommes que d'essayer
de paraître ce que nous ne sommes pas »
(La Rochefoucauld)

AVIS IMPORTANT

**Nouveaux horaires de l'administration
communale valables dès le 1^{er} octobre 2012**

Lundi	13h30 – 16h30
Mardi	07h00 – 11h30 et 13h30 – 16h30
Mercredi	13h30 – 16h30
Jeudi	13h30 – 18h30
Vendredi	13h30 – 16h30

Impressum

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Isabelle Naville
Rédaction: Sophia Baltzer, Dominique Bertoncini, Martin Steib
Résumé anglais: Barbara Picard
Conception et mise en page: Publium SA – Thomas Marchand
Photographe: Jorge Cerqueira
Tirage: 1'700 ex.
Contact: Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch

n° 10 – septembre 2012
Imprimé sur un papier recyclé.

